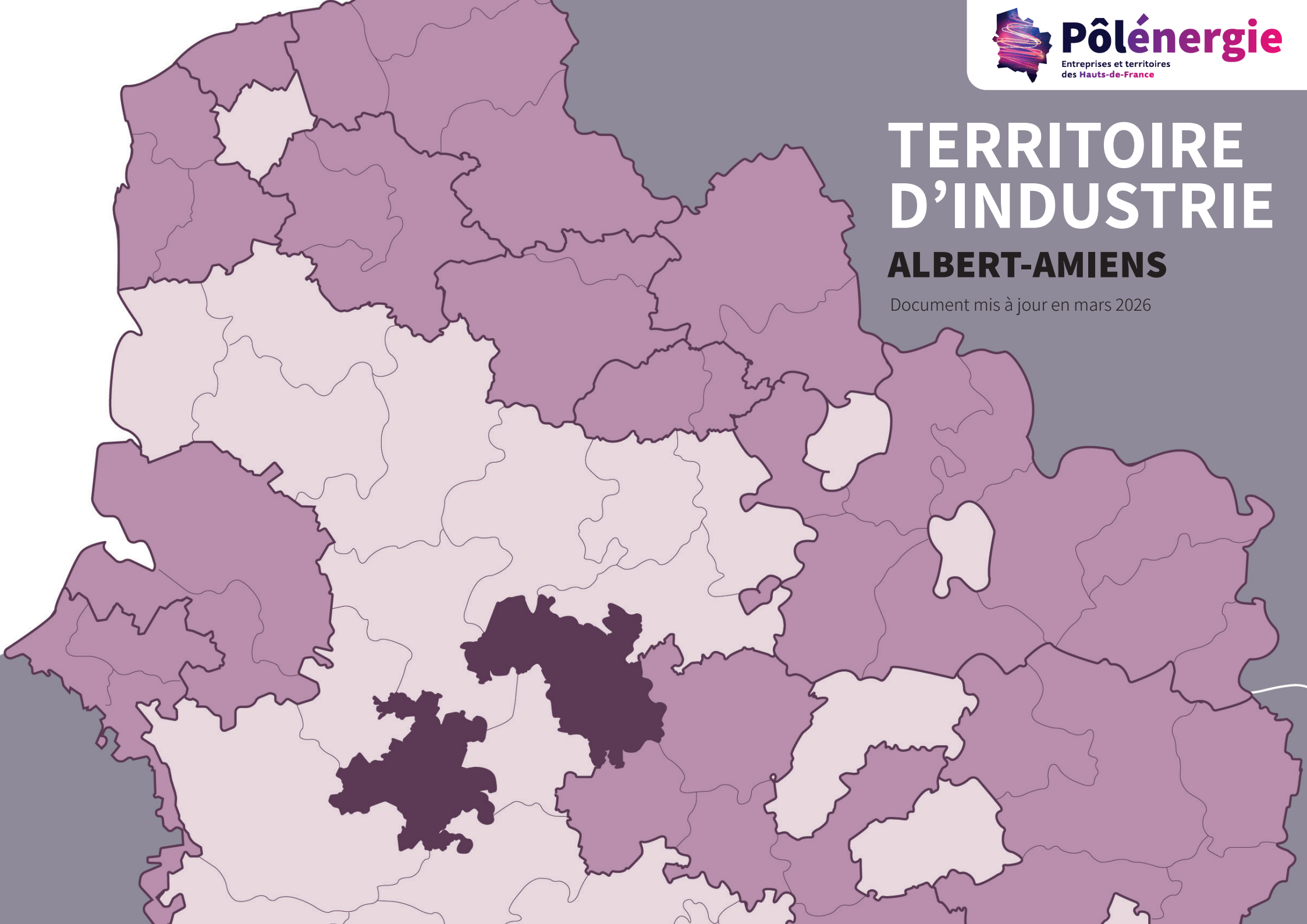


TERRITOIRE D'INDUSTRIE

ALBERT-AMIENS

Document mis à jour en mars 2026



INTRODUCTION

Peut-on réindustrialiser et décarboner l'industrie existante sans se poser clairement la question des approvisionnements en énergie ? L'énergie, comme l'électricité, n'est pas toujours locale. Toutefois, la question des raccordements, la production locale de gaz décarboné, l'existence d'autres sources d'énergie locales et la préparation de zones industrielles clés en main demeurent des atouts majeurs pour l'attractivité des territoires.

Cette question a conduit à l'élaboration du présent document. D'autres enjeux s'ajoutent à ceux de **la décarbonation et de la réindustrialisation, comme l'adaptation au changement climatique, les ressources en eau, la biomasse, la formation...** Ainsi, les territoires ont besoin d'une intelligence territoriale renforcée, c'est-à-dire d'une capacité à analyser le potentiel global d'un territoire dans une vision prospective. Les données disponibles sont souvent silotées, dispersées entre acteurs et peu mobilisées à une échelle pertinente pour l'action. Le présent document, premier du genre à l'échelle des 18 territoires d'industrie, vise à structurer **une lecture croisée énergie-industrie** pour présenter un état des lieux, détecter des synergies et renforcer la capacité collective à construire une stratégie territoriale partagée.

Une large place a été faite aux cartographies. L'objectif est de **visualiser afin de mieux comprendre les enjeux, les priorités, les proximités, les absences...** Elles constituent un outil d'aide à la décision à destination **des collectivités territoriales, des agences d'attractivité et des acteurs de l'énergie**, qu'ils soient du côté de la fourniture ou de la consommation. Les données répertoriées, dont les sources sont indiquées plus loin, font apparaître les productions d'énergie, les consommations significatives, les réseaux... sans prétendre, à ce premier stade, à une quelconque exhaustivité, mais avec la volonté de faire ressortir des tendances structurantes et de caractériser chaque territoire d'industrie de manière utile pour l'action.

Une fois l'objectif affiché, il nous faut insister sur les limites de l'exercice. Premier du genre, ce travail ne porte, à ce stade, que sur les données relatives à l'énergie et à l'industrie. Il a vocation à **être complété par la suite par des analyses portant sur l'eau, la biomasse et l'adaptation au changement climatique**, afin d'offrir une vision plus globale. Les données sont issues de collections de données publiques, dont les sources sont indiquées plus

loin. Celles-ci ne sont pas toujours datées avec précision. S'est ensuite posée la question de la maille pertinente d'analyse : que l'on se rassure, toutes les mailles sont pertinentes mais cette pertinence dépend de l'objectif fixé. Il apparaîtra parfois que la maille territoire d'industrie ne permet pas de rendre pleinement compte des réseaux. Elle demeure néanmoins la plus intelligible, puisqu'elle incarne une volonté politique. Nous n'avons pas pu associer autant que souhaité les vis-à-vis locaux des territoires d'industries pour obtenir leur avis. Nous prévoyons donc de rendre ces documents accessibles à ces vis-à-vis pour **préparer une seconde version** : l'intelligence territoriale, basée sur des données, doit sans cesse remettre son ouvrage sur le métier, mettre à jour et compléter...

Conscients de ces limites, nous espérons que les acteurs de chaque territoire d'industrie s'approprient ce document afin de le faire vivre. Ils y trouveront une valorisation des atouts de leur territoire, une visualisation des synergies possibles et les premières marches vers la construction de stratégies de développement.

SOURCES DES CARTOGRAPHIES

Réseaux

- Friches : [Cerema](#)
- Réseaux de chaleur : [France Chaleur Urbaine](#)
- Réseaux H2 : [France Hydrogène](#)
- Postes électriques 400 kV : [ODRÉ](#)
- Réseau électrique 400 kV : [ODRÉ](#)
- Réseau gaz : [Datagouv](#)
- Réseau fluvial : [Datagouv](#)
- Réseau routier : [Datagouv](#)

Consommateurs

- Gaz : [SDES](#)
- Électricité : [SDES](#)

Producteurs

- Production d'électricité : [ODRÉ](#)
- Points d'injection de biométhane : [Datagouv](#)
- Méthanisation des industriels : [Pôlenergie](#)

Chaleur valorisable

- STEP des collectivités : [Pôlenergie](#)
- Gisement chaleur fatale : [Cerema](#)
- Ressources géothermiques : [Géothermies](#)

Données économiques

- Nombre d'établissements et effectifs salariés par secteur d'activité et tranche d'effectifs détaillés fin 2023 : [INSEE](#)

FICHE "SOUS-BASSIN TERRITOIRE D'INDUSTRIE"

1. Portrait synthétique du sous-bassin

- Nom du territoire ou périmètre concerné
- Superficie et nombre de communes
- Population totale et densité
- Part d'emplois industriels dans l'emploi total
- Filières industrielles principales (historiques ou émergentes)
- Infrastructures logistiques stratégiques (rail, ports, autoroutes, canaux)

2. Caractéristiques énergétiques

- Grands sites industriels consommateurs (type, secteur, consommation approximative)
- Réseaux en place
- Sites de production d'énergie et réseaux de chaleur
- Zones avec potentiel énergétique identifié (chaleur fatale, STEP, ...)
- Enjeux H2
- Spécificités locales sur les infrastructures (capacité, contraintes, fragilité, obsolescence)

3. Enjeux d'attractivité industrielle durable

- Disponibilité foncière (friches...)
- Entreprises engagées dans des démarches de décarbonation
- Avantages compétitifs : énergie, eau, image, savoir-faire

4. Vulnérabilités et enjeux climatiques (à venir)

- Exposition aux risques naturels ou climatiques (inondations, sécheresse, chaleur, retrait-gonflement...)
- Résilience des réseaux
- Dépendance à certaines ressources critiques (eau, énergie importée...)

5. Recommandations

- Principaux atouts à valoriser (techniques, géographiques, humains, institutionnels)
- Synergies potentielles entre acteurs (mutualisation, projets partagés, complémentarités)

À l'attention des référents Territoires et Industries : pour toute mise à jour concernant votre Territoire d'industrie, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : contact@polenergie.org, afin que nous puissions actualiser le document.

***Réserve :** Les informations et données de ce document proviennent des bases publiques les plus récentes possibles ainsi que des connaissances de Pôlenergie acquises lors de ses visites de terrain. La plupart des fiches ont été relues par des représentants des Territoires & Industries, sans que cela soit systématique. Les collectivités et référents des Territoires & Industries ne sauraient donc être tenus responsables d'éventuelles erreurs ou approximations dans le texte ou les cartes présentées.*

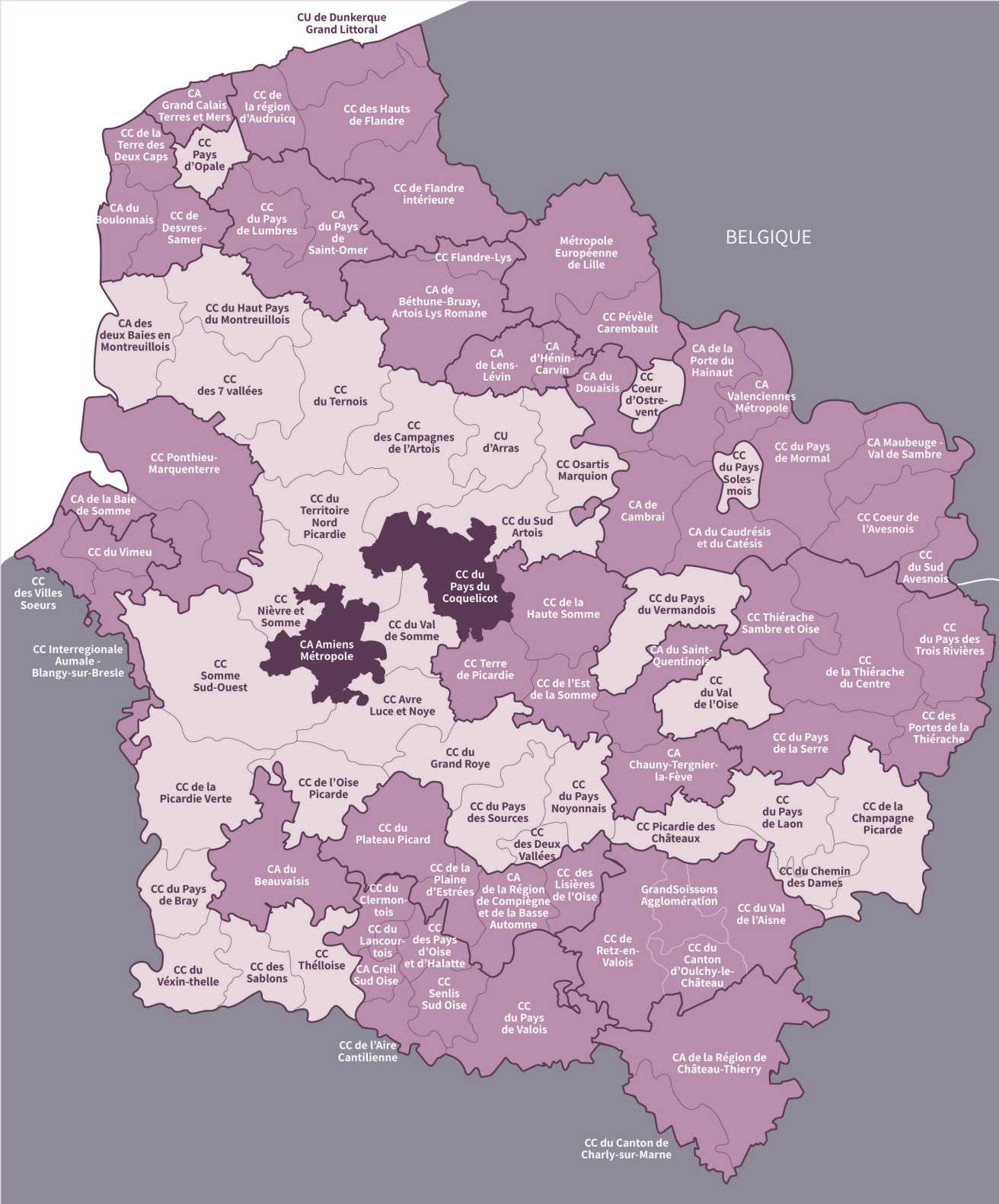
PORTRAIT SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

ALBERT-AMIENS

Le territoire d'industrie est composé de 2 EPCI qui sont :

- Amiens Métropole
- Communauté de communes du Pays du Coquelicot (CCPC).

Comme on peut l'observer sur la carte, ces territoires **ne sont pas directement connectés géographiquement** puisque le Val de Somme les sépare. Les deux territoires complémentaires se sont réunis dans l'objectif de **créer du lien entre leurs industriels et valoriser l'IndustrieLab situé à Méaulte**. Au total, c'est **104 communes et environ 209 000 habitants** qui composent ce Territoire d'Industrie, **dominé par les matériels de transport plus précisément l'aéronautique, les produits minéraux et la chimie**.



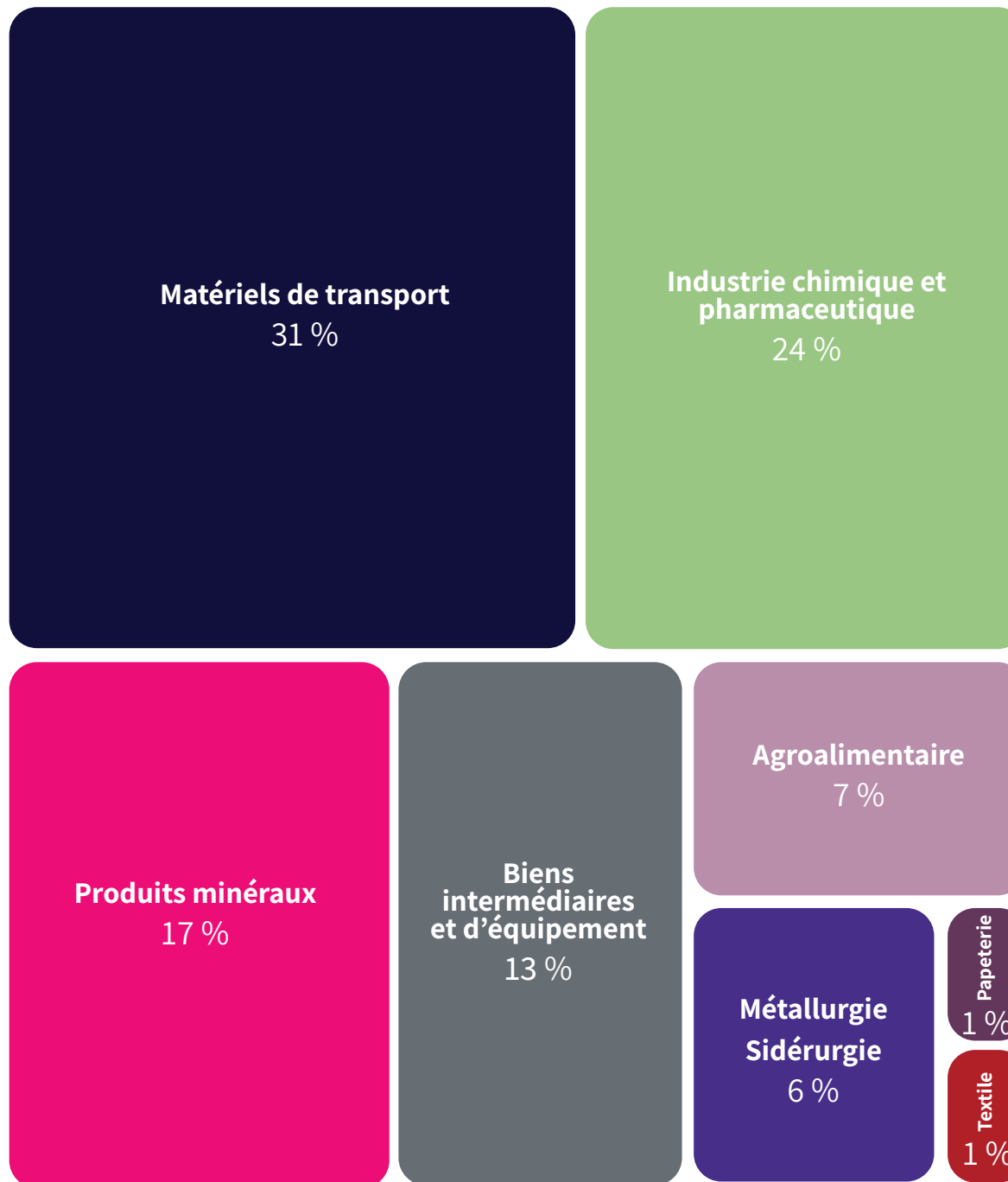
INFRASTRUCTURES ET CONNECTIVITÉ

La métropole amiénoise dispose d'une **infrastructure de transport diversifiée** qui renforce son attractivité économique et logistique. Elle se situe au carrefour d'axes stratégiques, avec l'**A16** (Paris-Calais) pour les flux nord-sud et l'**A29** (Le Havre-Saint Quentin) pour les liaisons est-ouest. **L'Aéroport d'Amiens - Glisy**, implanté à l'est de la métropole, complète cette offre en se spécialisant dans **l'aviation d'affaires et les missions de transport sanitaire**. Le territoire bénéficie également de **l'accès à la Somme**, en partie canalisée entre Saint-Valery-sur-Somme et Péronne, bien que son usage soit aujourd'hui essentiellement tourné vers les activités de loisir.

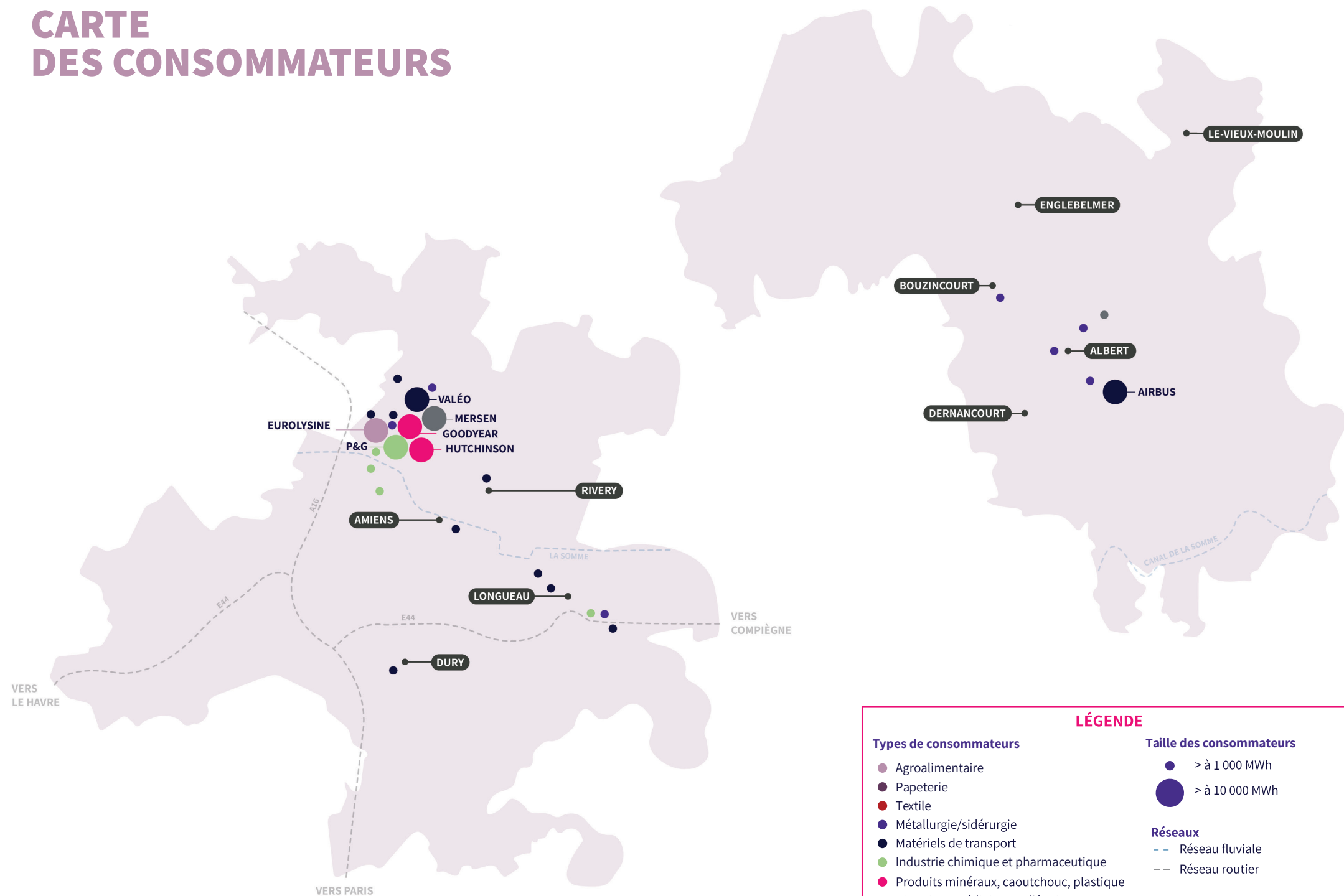
La métropole d'Amiens dispose d'un **potentiel foncier significatif**, principalement axé sur la **réhabilitation de friches et l'aménagement de grands espaces industriels** :

- **Espace Industriel Nord** : ce pôle majeur propose **trois friches clés de 27 ha, 5 ha et 2 ha**, offrant des opportunités de redéveloppement pour l'industrie lourde.
- **Proximité du centre-ville** : on dénombre **une dizaine de friches de plus d'un hectare**, stratégiques pour des activités de proximité ou de l'industrie légère.
- **Pôle Jules Verne** : ce secteur dynamique offre **trois friches de plus d'un hectare**. De plus, **une réserve foncière massive de 35 ha** située au nord-ouest de cette zone permet d'envisager l'accueil de projets industriels de grande envergure.

Répartition des effectifs salariés dans l'industrie manufacturière, par secteur d'activité



CARTE DES CONSOMMATEURS



LÉGENDE

Types de consommateurs

- Agroalimentaire
- Papeterie
- Textile
- Métallurgie/sidérurgie
- Matériels de transport
- Industrie chimique et pharmaceutique
- Produits minéraux, caoutchouc, plastique
- Biens intermédiaires et d'équipement

Taille des consommateurs

- > à 1 000 MWh
- > à 10 000 MWh

Réseaux

- - Réseau fluviale
- - Réseau routier

Le secteur albertin bénéficie d'une **connectivité multimodale de premier ordre**, faisant de l'Aéropôle de Picardie **un hub logistique stratégique pour l'industrie aéronautique** et au-delà :

- **Réseau routier et ferroviaire** : situé à proximité immédiate de l'autoroute **A1** (axe Lille-Paris), la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot est **parfaitement intégrée aux flux européens**. La mobilité est renforcée par la proximité de la gare **TGV Haute Picardie** (15 min) et des liaisons régionales **via la gare SNCF Albert** (ligne Rouen-Lille).
- **Aéroport d'Albert-Picardie** : véritable porte d'entrée aérienne du technopôle, cet aéroport est capable d'accueillir des flux industriels lourds. **Son Point de Passage Frontière (PPF) à caractère industriel et commercial constitue un avantage compétitif majeur**, permettant un dédouanement sur site et une fluidité logistique accrue pour les échanges internationaux.

En complément des réserves de l'Espace Industriel Nord et du Pôle Jules Verne, le gisement foncier du secteur albertin est nettement plus restreint. On y dénombre **seulement trois friches de plus de 1 hectare, toutes localisées à Albert** : une de 2 hectares et deux de 5 hectares.

PÔLES D'ACTIVITÉ MAJEURS

Le territoire d'industrie Albert-Amiens présente une structure bipolaire, **avec une forte concentration d'activités sur la métropole amiénoise**, complétée par le pôle spécialisé d'Albert-Méaulte.

Structure du pôle Amiénois

L'Espace Industriel Nord demeure le centre de gravité historique et productif du territoire. Ce pôle regroupe **des sites d'envergure internationale qui structurent l'économie locale** : l'agroalimentaire avec **Eurolysine**, la chimie avec **Procter & Gamble**, ainsi qu'une filière puissante de produits minéraux et plastiques portée par **Hutchinson et Goodyear**. Le secteur des matériels de transport y est également solidement ancré grâce à la présence de l'équipementier **Valeo**.

À l'est de la métropole, le secteur de Boves, comprenant la **ZAC de la Croix de Fer et le Pôle Jules Verne**, affiche une **dynamique de croissance diversifiée**. Si l'activité y est traditionnellement plus modeste que dans le Nord, elle accueille un hub logistique majeur (avec des acteurs comme **Amazon et Clarins**) ainsi qu'un tissu industriel et artisanal spécialisé (**DAW, Igol, Métarom**). Ce secteur s'apprête à franchir un cap technologique majeur avec un agrandissement dédié à l'accueil de **Tiamat**, entreprise pionnière dans la production de batteries de nouvelle génération.

Enfin, le parc d'activités **Boréal**, lancé en 2022 à l'ouest d'Amiens, incarne l'ambition future du territoire. Spécifiquement conçu pour répondre aux priorités nationales de souveraineté industrielle, ce site est dédié aux entreprises de la filière de la transition énergétique.

Structure du pôle Albertin

L'industrie du secteur Albertin se structure autour de l'Aéropôle de Picardie, **un parc d'activités de 100 hectares situé à Méaulte**, dont la vocation est centrée sur l'aéronautique, l'industrie de pointe et la robotique. Le moteur central de ce pôle est le site d'**Airbus**, véritable donneur d'ordre stratégique dont la puissance de production se traduit par **une consommation énergétique annuelle de 50 MWh en 2024**.

Ce géant industriel s'appuie sur une chaîne de valeur dense et hautement spécialisée. La précision technique du bassin est assurée par des experts de la mécanique et de l'ingénierie tels que **Figeac Aéro Picardie et Laroche Industries**, tandis que la logistique spécifique est gérée par les entités **Blondel et Blondel Aérologistique**.

Le dynamisme de ce secteur est également soutenu par **une expertise forte dans la métallurgie, spécifiquement le raffinage et la cokéfaction**, avec la présence de partenaires comme **Thyssenkrupp Materials France et HLS Industrie**. Pour pérenniser cette excellence, le territoire mise sur le technopôle d'Albert-Méaulte et son centre névralgique, **IndustrieLAB**. Ce dernier joue un rôle pivot en tant que centre d'innovation et de formation, permettant le transfert de technologies et la montée en compétences des PME pour répondre aux exigences futures de la filière aéronautique.

ÉNERGIE

Électricité

La métropole d'Amiens renforce son autonomie énergétique avec deux installations majeures : **la centrale photovoltaïque de Vauvoix** (9,5 MWc) et **le parc éolien du Trèfle** (10,8 MW) à l'est, qui injectent de l'électricité décarbonée sur le territoire.

La métropole **constitue un nœud électrique stratégique majeur** en Hauts-de-France grâce au poste 400 kV d'Argoeuves. Situé à proximité de l'Espace Industriel Nord, ce site est relié à **neuf lignes de très haute tension**, dont deux vers la liaison HVDC Mandarins (Royaume-Uni) et deux connectées directement à la centrale nucléaire de Penly via son poste 400 kV. Ce maillage exceptionnel, complété par trois lignes vers Paris et un raccordement au poste 225 kV d'Amiens, garantit une puissance et une sécurité d'approvisionnement optimales pour les industries locales. L'est de la métropole bénéficie également de cette robustesse via des lignes de 90 kV.

La production d'énergie sur le territoire de la CC du Pays des Coquelicot concentre **4 champs éoliens au nord du territoire**. Il s'agit du :

- **Parc éolien de Clémentine (11,5 MW)**
- **Parc éolien du Coquelicot I (32,3 MW)**
- **Parc éolien des 3 communes (9,2 MW)**
- **Parc éolien du Coquelicot II (18,4 MW)**

Bien entendu **d'autres parcs éoliens sont à proximité du territoire** à l'image du Parc éolien des Sources de l'Ancre (23,1 MW) et du Parc éolien Les Quatre Arbres (10,85 MW) à quelques kilomètres du territoire.

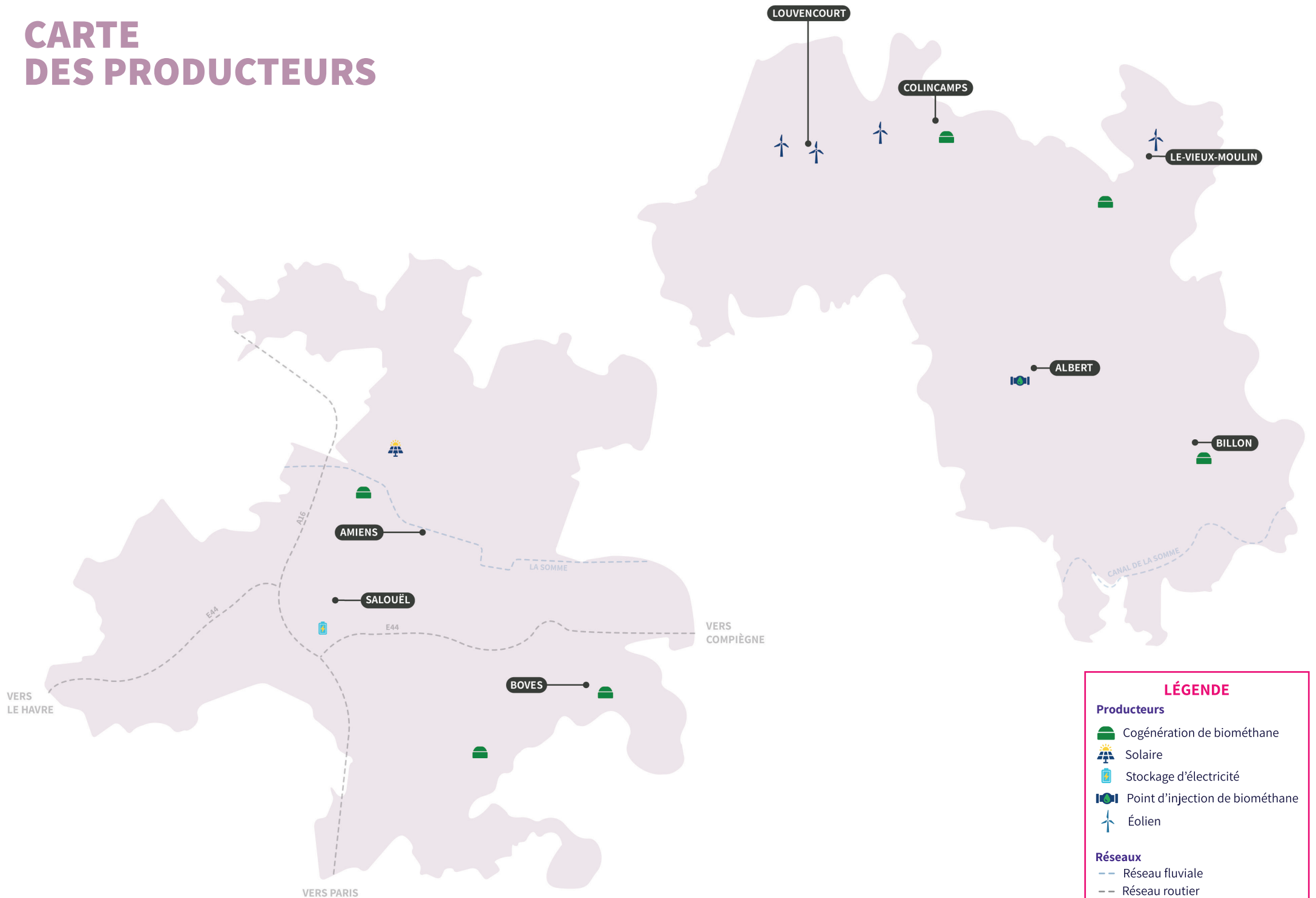
La situation énergétique du secteur albertin présente un contraste marqué : le territoire est desservi par une sous-station 90 kV alimentée par quatre lignes, mais cette infrastructure affiche une capacité d'accueil réservée au titre du S3REnR égale à zéro, **rendant toute nouvelle injection d'énergie impossible**. La partie Est, qui concentre la consommation des sites électro-intensifs de l'aéronautique comme **Airbus Atlantic**, repose sur des lignes de moindre tension supportant une charge critique. Si cette configuration s'avère performante dans la conjoncture actuelle, elle engendre une vulnérabilité structurelle qui pourrait compromettre l'implantation de nouvelles activités ou centres de données.

Gaz

La métropole bénéficie d'une **desserte énergétique optimale grâce au réseau NaTran**, qui dispose de **deux antennes connectées directement à l'Espace Industriel Nord**. Cette infrastructure permet une valorisation efficace du gaz à travers **trois unités de cogénération** situées stratégiquement à Boves, Sains-en-Amiénois et Amiens.

Le territoire du Pays du Coquelicot **renforce son autonomie énergétique via deux antennes du réseau GRT Gaz**, l'une desservant Albert et l'autre traversant l'ouest du territoire du nord au sud. La filière biométhane y est portée par l'unité Biogaz du Coquelicot à Albert. Ce projet partenarial, **associant Somme Énergies, Sanaméthan et 23 agriculteurs**, injecte depuis janvier 2025 environ 500 Nm³/h de biométhane dans le réseau de transport de gaz. Enfin, le mix énergétique local est complété par trois unités de cogénération gaz.

CARTE DES PRODUCTEURS



LÉGENDE

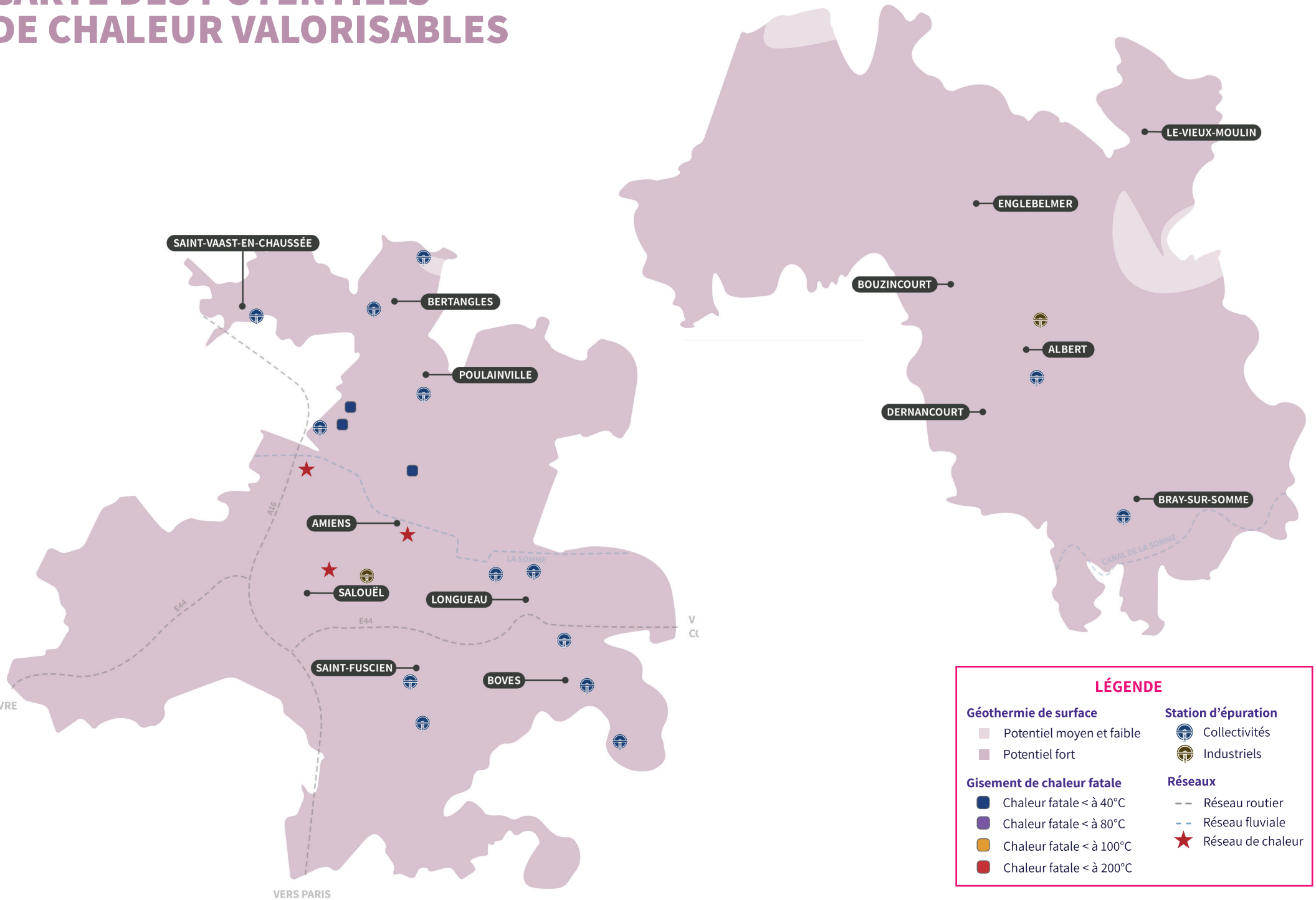
Producteurs

- Cogénération de biométhane
- Solaire
- Stockage d'électricité
- Point d'injection de biométhane
- Éolien

Réseaux

- Réseau fluviale
- Réseau routier

CARTE DES POTENTIELS DE CHALEUR VALORISABLES



VERS LE HAVRE

VERS PARIS

LÉGENDE

<p>Géothermie de surface</p> <ul style="list-style-type: none"> Potentiel moyen et faible Potentiel fort 	<p>Station d'épuration</p> <ul style="list-style-type: none"> Collectivités Industriels
<p>Gisement de chaleur fatale</p> <ul style="list-style-type: none"> Chaleur fatale < à 40°C Chaleur fatale < à 80°C Chaleur fatale < à 100°C Chaleur fatale < à 200°C 	<p>Réseaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Réseau routier Réseau fluviale Réseau de chaleur

CHALEUR VALORISABLE

Réseau de chaleur

Le réseau de chaleur urbain d'Amiens constitue **une infrastructure exemplaire de transition énergétique**, s'étendant désormais sur 75 km. **Il assure l'alimentation en chauffage et en eau chaude sanitaire de plus de 300 bâtiments**, tout en fournissant du froid dans des zones spécifiques comme la ZAC Intercampus et Gare la Vallée.

L'efficacité du système repose sur **une valorisation ingénieuse des ressources locales** :

- **Récupération de chaleur fatale** : Le réseau utilise en priorité **les eaux usées de la station d'épuration d'Ambonne** (entre 16 et 22°C). Grâce à **six pompes à chaleur d'une puissance totale de 18 MW**, cette ressource est transformée en une chaleur exploitable à 80°C.
- **Mix énergétique diversifié** : Deux chaufferies biomasse viennent compléter ce mix. La production est également renforcée par **des chaufferies biogaz, des unités de cogénération et un réseau géothermique dédié au froid**.

Au total, cette configuration performante **permet de livrer annuellement 268 GWh de chaleur et 2,6 GWh de froid**, positionnant la métropole comme un leader de l'énergie décarbonée en Hauts-de-France.

Le réseau de chaleur amiénois présente un potentiel d'accroissement de par la multiplicité des stations d'épuration à l'Est du territoire dont

la chaleur peut être exploitée à l'image de la station d'épuration d'Ambonne. Les gisements de chaleur fatale sont pour la plupart déjà exploités.

Le pôle albertin quant à lui ne dispose ni de réseau de chaleur, ni de gisement de chaleur fatale. Toutefois, on y retrouve **trois STEP dont deux aux alentours de Albert**, ce qui devrait servir de base aux discussions concernant la création d'un futur réseau de chaleur.

Géothermie

Le territoire d'industrie Albert-Amiens dispose d'**un potentiel géothermique majeur**, qui constitue l'un des piliers de sa stratégie d'autonomie énergétique et de décarbonation. **Ce gisement, déjà exploité pour alimenter le réseau de chaleur et de froid de la ville, repose sur les caractéristiques hydrogéologiques favorables du sous-sol local.**

Les nappes phréatiques du secteur affichent des performances remarquables, avec **des débits excédant les 50 m³/h**. Une telle capacité permet de générer des puissances utiles de 390 kW par installation, en s'appuyant sur des pompes à chaleur (PAC) affichant un coefficient de performance (COP) de 4.

A noter : **l'espace industriel Nord et la commune de Méaulte sont éligibles à la géothermie mais uniquement sur avis d'expert.**

ATTRACTIVITÉ INDUSTRIELLE

L'attractivité de ce territoire d'industrie repose sur **une complémentarité stratégique entre la puissance métropolitaine d'Amiens et l'excellence technologique du pôle Albert-Méaulte**. Ce binôme offre aux investisseurs un écosystème complet, capable de répondre aussi bien aux besoins de l'industrie lourde qu'aux exigences de la haute technologie aéronautique et de la transition énergétique. Le territoire se distingue par **une connectivité multimodale exceptionnelle, combinant un maillage autoroutier dense (A1, A16, A29) et des infrastructures aéroportuaires spécialisées**, dont l'aéroport d'Albert-Picardie qui, grâce à son Point de Passage Frontière (PPF) industriel, permet une fluidité logistique rare pour l'import-export.

Le pôle affiche **une résilience énergétique remarquable**, s'imposant comme un levier de compétitivité majeur. **La sécurité d'approvisionnement est garantie par le nœud électrique d'Argoeuves (400 kV)**, tandis que **l'avance sur la décarbonation se concrétise par un réseau de chaleur urbain de 75 km, un fort potentiel géothermique et l'injection croissante de biométhane**. Cette offre énergétique est couplée à un gisement foncier significatif, allant de la réhabilitation de friches stratégiques sur l'Espace Industriel Nord à une réserve massive de 35 ha au Pôle Jules Verne, complétée par l'extension programmée de 40 ha sur l'Aéropôle pour accueillir de nouveaux projets d'envergure.

Enfin, l'attractivité réside dans **la présence de donneurs d'ordres mondiaux tels qu'Airbus Atlantic, Procter & Gamble ou Valeo**, qui structurent une chaîne de valeur dense de PME et de sous-traitants hautement qualifiés. Cet environnement productif est **soutenu par des outils d'innovation de pointe comme l'IndustrieLAB**, véritable pivot de la formation et du transfert de technologies. Cet écosystème garantit aux industriels un accompagnement privilégié dans leur transformation vers l'industrie du futur, consolidant la position du territoire comme un pôle de souveraineté industrielle et énergétique en Hauts-de-France.

LES ENJEUX GLOBAUX DE LA ZONE

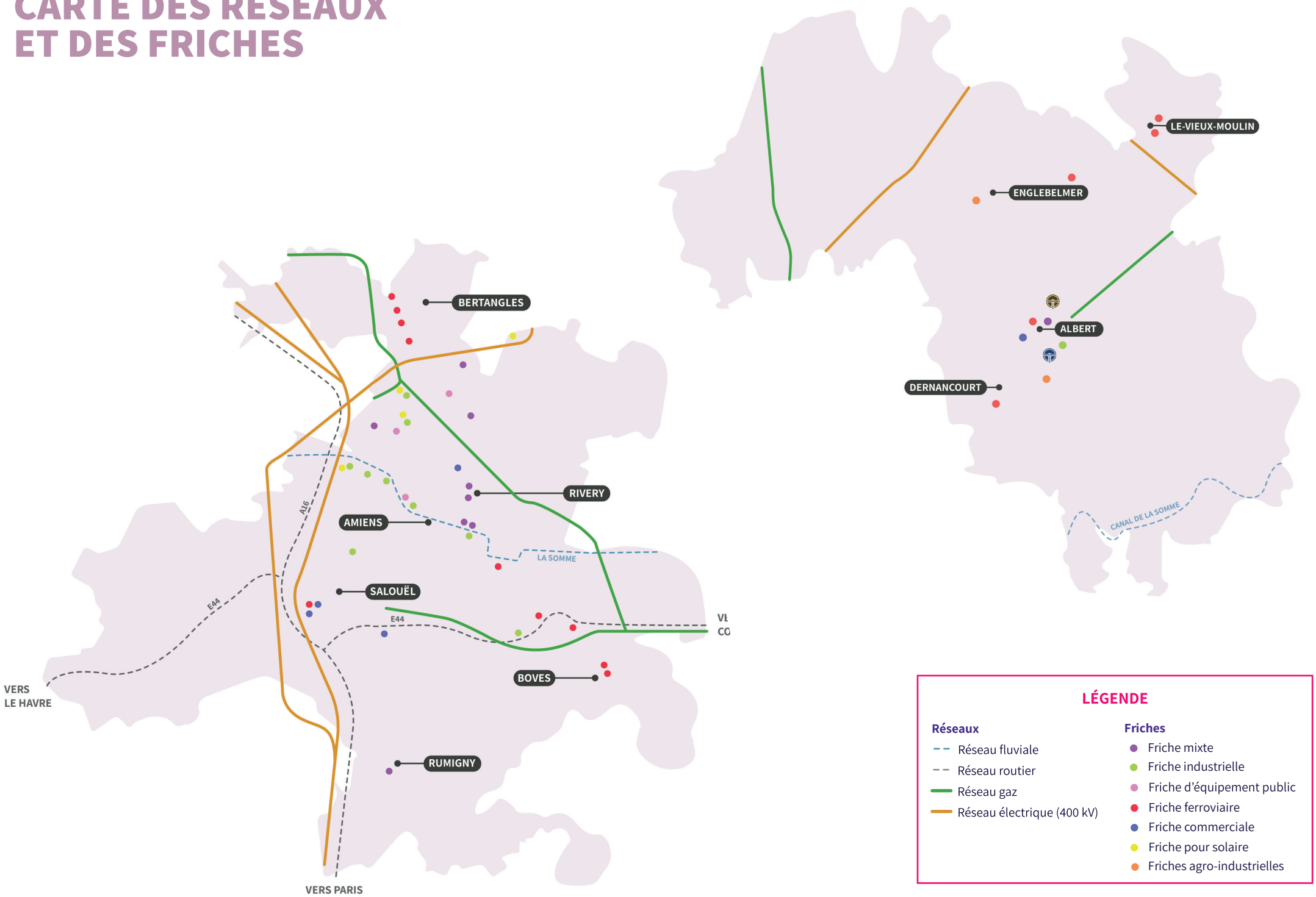
L'enjeu de ce Territoire d'industries est de continuer à **créer du lien entre son pôle amiénois et le pays du Coquelicot**. D'un côté une industrie traditionnelle dans une forte densité urbaine, de l'autre des industries de pointe qui ont largement amorcé leur décarbonation et digitalisation. Le discours amiénois sur la ville autonome marque le pas au **profit de la réindustrialisation, la décarbonation et l'amélioration des mobilités au sein de la métropole**. La valorisation de la chaleur fatale reste un sujet fort pour Amiens alors que **le développement d'e-carburants devrait être un sujet d'avenir** pour l'aéroport de Méaulte. La synergie est le maître mot de ce territoire, situé à quelques encablures de la région parisienne et qui a donc **une forte réserve de développement en potentiel**.

PROJETS HYDROGÈNE

Le projet emblématique du territoire se situe à Croixrault avec **Lhyfe** et se propose avec **une capacité de 2 tonnes/jour de décarboner les industriels voisins ainsi que les transports lourds et les transports en commun**.

La Communauté de Communes du Pays du Coquelicot **réfléchit à une production d'hydrogène sur l'aéroport de Méaulte** dans l'optique d'une production de SAFs dont le **Beluga pourrait être le principal client**.

CARTE DES RÉSEAUX ET DES FRICHES



LÉGENDE

Réseaux	Friches
--- Réseau fluviale	● Friche mixte
--- Réseau routier	● Friche industrielle
— Réseau gaz	● Friche d'équipement public
— Réseau électrique (400 kV)	● Friche ferroviaire
	● Friche commerciale
	● Friche pour solaire
	● Friches agro-industrielles

FORCES

Connectivité multimodale exceptionnelle : carrefour autoroutier stratégique (A1, A16, A29), de la gare TGV Haute Picardie et de l'aéroport international d'Albert-Picardie avec son PPF industriel.

Robustesse électrique d'Amiens : le poste 400 kV d'Argoeuves constitue un nœud stratégique, garantissant puissance et sécurité d'approvisionnement optimales pour les industries électro-intensives.

Écosystème aéronautique de rang mondial : l'Aéropôle de Picardie se spécialise autour d'Airbus Atlantic et d'une chaîne de valeur complète (Figeac Aéro, Blondel), soutenue par l'expertise de l'IndustrieLAB.

Infrastructures de transition énergétique : réseau de chaleur urbain exemplaire de 75 km, fort potentiel géothermique et capacités de méthanisation croissantes.

FAIBLESSES

Fragilité électrique d'Albert : réseau en antenne avec une capacité d'accueil S3REnR nulle, interdisant toute nouvelle injection d'énergie et créant une vulnérabilité pour les futurs projets.

Gisement de friches limité à Albert : contrairement à Amiens, le secteur albertin dispose de peu de friches de plus de 1 ha pour une réutilisation immédiate.

Sous-exploitation du fluvial : bien que la Somme soit canalisée, son usage reste aujourd'hui limité aux activités de loisirs plutôt qu'au fret industriel.

S
W
O
T

OPPORTUNITÉS

Réserves foncières majeures : disponibilité de 35 ha au Pôle Jules Verne et 34 ha sur l'Espace Industriel du Nord.

Développement de la filière transition énergétique : accueil de projets innovants comme Tiamat (batteries) et le développement du parc Boréalia II dédié à la souveraineté énergétique.

Économie circulaire et chaleur fatale : potentiel de création d'un réseau de chaleur à Albert via les stations d'épuration locales et extension des capacités de méthanisation.

MENACES

Verrou de croissance à l'Est : la saturation des lignes de moindre tension à l'est d'Albert pourrait compromettre l'implantation de nouvelles activités ou de centres de données.

Dépendance aux secteurs cycliques : forte exposition aux variations de l'industrie aéronautique et automobile mondiales (Airbus, Valeo).